

Le travail en Recherche & Développement en filière "Blé-Farine-Pain"



Centre d'échanges et de formation
du Moulin de Châtillon



ANNEXE n° 2

1. Le pourquoi

Les demandes des acteurs économiques de pratiquement toutes les filières et en particulier celle de la meunerie ont bouleversé les approches commerciales en mettant en place de nouvelles politiques qualitatives et environnementales en partenariat étroit depuis la production primaire jusqu'au produit fini.

Les blés deviennent de plus en plus spécifiques et différenciés ; ils doivent répondre tout à la fois :

- à des cahiers des charges « Filière »
- à des normes réglementaires
- à des attentes sociétales (goût - santé - sécurité - environnement - paysage -etc.)

2. Le comment

BGC et ses producteurs ont donc développé une politique basée sur ces exigences afin de s'assurer ces nouveaux débouchés et afin de capter une partie de cette valeur ajoutée liée au respect des cahiers des charges « filière ».

La politique « Qualité » a eu pour effet :

- de maîtriser les caractéristiques des produits
- d'offrir de nouveaux services à la filière : traçabilité – essais variétaux – etc.
- de garantir une qualité sanitaire des grains tant en végétation qu'en stockage.

Un plan d'action de BGC et de ses producteurs a été mis en place à partir de 2002.

Objectifs :

Sécuriser ses débouchés en blés améliorant
Répondre aux demandes des filières
Respecter les réglementations
Tenir compte de la demande sociétale en terme d'alimentation et d'environnement

A l'aide de :

procédures et protocoles
référentiels officiels
référentiels professionnels

Plan d'actions à deux niveaux :

Du semis au silo	Du silo au meunier
<ul style="list-style-type: none">- contrats de production- traçabilité des itinéraires culturaux- chartes de production IRTAC / ARVALIS (charte Qualité Environnement dont BPA : Bonnes Pratiques Agricoles)- Agriculture Raisonnée	<ul style="list-style-type: none">- traçabilité silo et meunier- ISO 9001 version 2000- Charte Sécurité Alimentaire<ul style="list-style-type: none">• Silo / process• Transport- Plan de surveillance sanitaire- Recherche de signes de qualité propre au

- Charte de Conseil Coopératif - Charte de Diagnostic Accompagné	territoire Beauce et Gâtinais
---	-------------------------------

Toutes ces actions sont développées au sein de BGC – Filière Blé.

3. Un travail de recherche « filière Blé » en partenariat à partir de 2002

- Partenaires

Un club d'agriculteurs adhérents des 3 coop. BGC (une cinquantaine)
BGC
Laboratoire UNIMIE (groupe Bannette dont sont adhérents les ETS Matignon)
La filière Banette (Meunerie)
Syngenta

- Organisations

1 comité de direction (Président – Directeur)
1 comité opérationnel (techniciens)

- Thèmes d'études actuels et futurs

- 1) Pilotage de la fertilisation azotée sur blés améliorants, suite aux normes de la Directive Nitrates afin de mieux comprendre les facteurs qui conditionnent la physiologie du blé afin d'assumer une teneur et une qualité des protéines optimales.
- 2) Etude sur la protection fongicide de ces blés ayant une influence positive sur la qualité des protéines.
- 3) Etude sur les conséquences environnementales (lessivage de l'azote dans les sols, pilotage de l'irrigation... → cartographie des zones sensibles sur le territoire B/G)
- 4) Qualité technologique des grains lors des process de panification.
- 5) Etude sur la qualité sanitaire des grains et des produits finis :
 - Mycotoxine
 - Résidus
 - Microbiologie
 - ETM
 - Etc.

↳ Mis au point d'une méthode de prévision avant récolte sur la teneur d'une mycotoxine de végétation (la DON) afin d'anticiper les qualités et les classements.

6) Etude liée au couple « pain – santé »

Ce nouveau concept est basé sur de nouveaux process de mouture afin de modifier le taux d'extraction et la teneur en fibres et en oligo-éléments du pain.

Ce concept est basé :

- sur une production basée sur la charte IRTAC
- sur un cahier des charges strict dont :
 - le taux de protéines du blé améliorant ou de force et des farines
 - le double nettoyage du blé

- aucun traitement insecticide au stockage
 - etc.
- sur des process innovant de mouture
 - sur le dépôt possible d'une marque « produit du terroir »

4. Un projet de marque « privée » ou « officielle » à court terme, révélateur du Territoire Beauce/Gâtinais

Dans le premier dossier, nous avons évoqué le dépôt d'une marque, symbole d'une production :

- traditionnelle (le blé),
- différenciée (segmentation de plusieurs catégories de blé),
- haut de gamme (cahier des charges) et partenariales (produit en filière).

Au sein de BGC, deux « BGC filière » ont été mis en place à partir de 2002 :

- BGC filière Blé
- BGC filière orge de brasserie

a) « BGC filière orge de brasserie », organisée selon le même schéma que « BGC filière blé » ci-dessus, a débouché en 2003/2004 en la création et au dépôt d'une marque privée : « Alouette des Champs » symbole de la seconde production du territoire de Beauce Gâtinais : l'orge de printemps de brasserie.

Chaque année, 6000 bouteilles de bière produites avec de l'orge de la Beauce / Gâtinais, malté dans le Gâtinais et brassé par un CAT dans le Gâtinais Est sont proposées gratuitement à l'ensemble des partenaires de BGC : adhérents, clients, fournisseurs, personnel, visiteurs, responsables professionnels...

La marque « Alouette des Champs » a été déposée. Depuis 3 ans, son succès est considérable car cette marque est le premier support dans notre communication auprès de tous nos partenaires, sans oublier le grand public que nous rencontrons lors d'opérations ponctuelles :

Route du Blé (Ondreville - Puiseaux
et dans plusieurs communes de la C3P)
Moulin de Chatillon
Porte - ouverte

Les culturelles d'Arvalis à Boigneville
Plate - forme agronomiques
Réunions et animations

BGC est présent depuis 3 ans à la Route du Blé de Juin au Moulin de Chatillon durant deux jours et propose autour de cette bière locale une discussion et des explications axées sur la production d'orge de Brasserie dans notre secteur. Notre expérience montre que, autour d'un produit local même produit en quantités très limitées mais représentatif du tonnage important commercialisé auprès de la Malterie européenne, les consommateurs sont demandeurs d'informations, même très techniques.

b) BGC filière Blé n'a pas encore abouti au dépôt d'une marque mais le projet est en cours.

La réflexion porte soit sur le dépôt d'une marque officielle soit une marque privée.

- le dépôt d'une marque « officielle » basée sur un CCP (Certification de Conformité Produit) et qui repose sur le choix de CQC : Critère Qualité Certifié.

Ces critères sont déclinés selon des signes de qualité qui doivent être choisis dans toute la filière :

- Agriculteur : techniques culturales
- Coop BGC : allotement aux normes et réglementation
- Meunier : process meunerie
- Boulanger : process boulangerie

Ces critères doivent être selon le cahier des charges CCP :

indiscutables	différenciateurs
communicantes	mesurables

Le dépôt d'une marque « officielle » suppose de prendre en compte :

Le délai d'obtention
Le budget à prévoir qui est important
La motivation de la filière

- Le dépôt d'une marque « privée » repose également sur des critères réels, innovants et porteurs de progrès.

Les critères pourraient être choisis dans les domaines suivants qui sont en lien avec certains objectifs du PER :

Critères dominants :

- Sécurité alimentaire :

- taux de siccité à la récolte : contrôle des ochratoxines au stockage
- climat du printemps à la floraison : contrôle de la DON à la récolte

↳ L'investissement matériel de laboratoire (BGC)

-Qualité technologique :

- Contrôle des process : machinabilité / panification (BGC + Matignon)

↳ L'investissement matériel de laboratoire

-Traçabilité filière entièrement informatisée :

- Traçabilité de la parcelle au pain : recherche des données en temps réel

↳ L'investissement logiciel (BGC)

Critères secondaires :

-Qualité technologique :

Taux de protéines optimum et homogène : - outils de pilotages
- classement

↳ L'investissement matériel de silo (BGC)

-Sécurité alimentaire :

- Maîtrise des insecticides de stockage : - à la ferme
- chez l'organisme stockeur

↳ D'où l'investissement dans l'Agriculture Durable (BGC)

Pour le dépôt d'une marque privée, les contraintes ne sont pas du même ordre :

délai court
budget très limité
mais motivation néanmoins nécessaire de toute la filière

Tout comme la marque « Alouette des Champs » pour l'orge de brasserie, une marque pourrait être déposée pour notre filière Blé – Farine – Pain, une marque support de notre savoir – faire se déclinant de plusieurs façons :

- marque liée aux techniques respectueuses de l'Environnement
- marque liée à la recherche de la qualité
- marque filière de la matière première au produit fini
- marque liée à l'Agriculture Durable.

Une marque ne peut être durable que si elle apporte un bénéfice à tous les partenaires, sans oublier le producteur qui doit bénéficier d'un retour de valeur ajoutée accumulé en filière. C'est la première condition d'un dépôt d'une marque qu'elle soit officielle ou privée.

Une marque basée sur le Terroir et le Savoir - Faire « Blé – farine – pain » sera le moteur de la production de blé tout comme la marque « Alouette des Champs » par la production d'orge. Ce sera aussi un moteur de communication vers le grand public via le Moulin de Chatillon.

5. Incidence de ces travaux filière sur la pérennité des exploitations agricoles

Nous avons déjà noté que le maintien d'une agriculture compétitive passe par des cultures à valeur ajoutée car les rendements sont potentiellement limités de par le terroir et le micro climat. Cette compétitivité passe aussi par la mise au point de nouvelles techniques à la fois économiseurs d'intrants et respectueuses de l'environnement.

Ce travail de R / D depuis 2002 / 2003 et qui est poursuivi passe par l'acquisition de matériel par les partenaires privés : matériel de laboratoire sur grain – farine – pain permettant une parfaite mise en marché des blés de BGC et des farines par Matignon.

Ces investissements communs couplés aux travaux de développement et de recherche en filière permettront le maintien d'un nombre d'exploitations agricoles viables autour de 670 ayant une superficie moyenne de 120 / 130 ha. Prenons l'hypothèse que le territoire Beauce / Gâtinais développe des productions standardisés de type « Blé BPMF courant » dont la productivité est très inférieure aux zones de production situées au Nord de la Seine (7 T/ha au lieu de 9 à 10 t/ha), ce type de production très concurrencé ne permettrait pas à une exploitation moyenne de survivre à moyen terme.

Le territoire agricole de la Beauce et du Gâtinais ne pourra survivre que par une différenciation de ses productions (cf. stratégie et politique commerciale BGC) et par voie de

conséquence ceci permettra un maintien du tissu des exploitations agricoles (cf. paysage et durabilité).

Ce PER basé principalement sur une stratégie filière et une stratégie de recherche et développement aura directement un impact sur le maintien des entreprises agricoles.

6. Les attentes des jeunes agriculteurs (< 30 ans) et futurs agriculteurs (Etudiants en Ecole d'agriculture à ce jour)

Des réunions sous forme de table ronde ont eu lieu en 2006 afin de comprendre leurs attentes dans un métier qui connaît de nombreuses interrogations et doutes - Le thème de ces réunions était le suivant :

« A quoi doit ressembler votre coopérative demain pour répondre à vos attentes ? »

Le maintien des exploitations céréalières (cf. dossier Emploi) passe également par l'adaptation des coop. BGC aux besoins des jeunes et futurs céréaliers. Parmi les centaines de questions posées dans les 10 thèmes abordés, l'on peut retenir les grandes orientations suivantes en lien avec les objectifs du PER : par ordre d'importance décroissante :

- a) Thème : gestion de l'exploitation
 1. Optimiser ma structure d'exploitation et organiser mon travail : 83%
 2. Gérer mes coûts de production : 67%
 3. Produire de la qualité en lien avec les débouchés : 61%

Les 6 questions suivantes sont < 50%.

- b) Thème : Qualité et Marché
 1. Demain la qualité aura-t-elle une influence sur la mise en marché ? : 78%
- c) Thème : Traçabilité et Marché
 1. la traçabilité parcellaire aura-t-elle autant d'influence sur la mise en marché et sur le revenu ? : 72%
- d) Thème : Productions et Blés spécialisés
 1. La production de « niches » avec des blés sous cahier des charges sera-t-elle rémunératrice demain ? : 89%
- e) Thème : Pluriactivité
 1. La pluriactivité est-elle une option pour continuer le métier d'agriculteur : 50%
- f) Thème : Difficultés à venir
 1. la hausse des charges : 94%
 2. les contrôles et les dossiers : 89%
 3. la remise en cause des aides : 72%

(Questions suivantes de ce thème < 50%)

En conclusion, les jeunes agriculteurs sont demandeurs de productions difficiles à produire mais rémunératrices grâce à la valeur ajoutée dans les filières. Ceci nous conforte dans ce projet de valorisation de la filière Blé – Farine – Pain, thème central de ce PER.